

CSE : Le SNUipp-FSU quitte la séance

Devant le refus de l'administration de retirer les projets de modifications des programmes de 2016 de l'ordre du jour, les syndicats de la FSU (dont le SNUipp), le SE-Unsa, l'Unsa-éducation, A & I Unsa, le SGL, l'Unef, la CGT-éduc'action, Solidaires, Sud-éducation, la FNEC-FP-FO et la FCPE ont quitté la séance du Conseil supérieur de l'Éducation.

À peine deux ans après la parution des programmes de 2016, sans concertation préalable avec les enseignants et leurs représentants, sans réunir le comité de suivi des programmes dont c'est pourtant le rôle, le Ministre procède à une véritable réécriture de programmes.

En effet, les documents présentés n'ont rien de simples ajustements. Le sens et la compréhension, pourtant essentiels, sont relégués loin derrière l'automatisation et la mémorisation. La disparition des repères de progressivité et l'annonce de la mise à disposition de repères annuels traduisent une conception étagée des apprentissages et remettent en cause la politique des cycles pourtant inscrite dans la loi de refondation de l'école.

Pour le SNUipp-FSU, ces ajustements qui s'appuient sur les programmes de 2008 sanctionnés par les évaluations PIRLS, ne diminueront pas les inégalités et n'amélioreront pas les résultats des élèves. Ils peuvent même être préjudiciables à ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire.

Sur la forme, acter de telles modifications une semaine après la fin des classes et alors que l'application de ces textes est prévue pour cette rentrée, est un véritable mépris à l'égard des enseignants. Enseigner ce n'est pas exécuter, cela nécessite du temps pour s'approprier les changements et les traduire dans les pratiques de classe.

Enfin, en transformant le dialogue social en un exercice formel, le ministère vide de son sens une instance qui réunit pourtant l'ensemble de la communauté éducative.

L'idéologie, les partis pris, l'autoritarisme, le manque d'appui sur les travaux de la recherche ne peuvent guider l'école. Le SNUipp-FSU demande au Ministre de faire véritablement confiance aux enseignants. Ceux-ci n'ont pas besoin de nouvelles directives et préconisations, mais plutôt de pouvoir exercer leur professionnalité en conservant leur liberté pédagogique et leur pouvoir d'agir indispensables, pour mettre en place les situations d'apprentissages en réponse aux besoins de leurs élèves pour permettre leur réussite.

L'école ne peut être l'affaire d'un seul homme, mais doit faire l'objet d'un large débat démocratique.



DECLARATION DU SNUipp-FSU

CSE DU 12 JUILLET 2018

Depuis un an que ce ministère est en place, quelles sont les mesures mises en œuvre ? Et bien à y regarder de près il n'y a guère que la mesure CP à 12 qui constitue une mesure concrète, le reste n'est que gages donnés aux conservateurs vendus à grand renfort de médias.

La mesure CP à 12 prolongée en direction des CE1 de l'éducation prioritaire est une mesure, d'après une enquête que nous avons menée, qui apporte des satisfactions sur le plan du climat de classe et sur le plan des apprentissages. Toutefois, cette mesure pose aussi quelques questions. Des enseignants se sentent dépossédés de leurs savoirs-faire et il arrive qu'on leur demande de renoncer à des pratiques pédagogiques donnant de bons résultats au profit d'autres qui ne sont que des partis pris non étayés scientifiquement. La question des locaux aussi se pose. Pour la résoudre le ministère fait ami ami avec la présidente de l'habitat social, prêt à installer une classe en bas des HLM. Est-ce une blague ? En sommes-nous, à ce point de méconnaissance de ce qu'est une école, de ce qu'elle représente comme lieu de vie, comme espace de socialisation et d'identité ?

Cette mesure de dédoublement, nous l'avons souvent dit, a été insuffisamment budgétée. La dotation de postes qui doit permettre non seulement de dédoubler les classes, mais de répondre aux besoins des écoles en termes d'ouvertures ou de remplaçants par exemple, est déjà en deçà de ce qui est nécessaire, même en tenant compte de la baisse démographique. C'est ainsi que les plus de maîtres qui pourtant sont un dispositif prometteur ont été réduits des 2/3 et que les écoles rurales et maternelles ont payé la facture.

Tout cela est anormal, la mesure phare qui est l'alibi social de ce ministère, voire même de l'ensemble du gouvernement, entraîne de facto suppressions ou non-ouvertures. Que penser alors de classes maternelles à 30 pour ces mêmes élèves et d'un avenir dans les classes de CE2 mécaniquement plus lourdes ?

Les autres nouveautés de la rentrée ne sont que des effets d'annonce pour faire croire tour à tour que la méthode globale persiste, que les enseignants ne feraient plus de dictée ni de calcul mental, qu'il y avait une école qui réussissait où on portait l'uniforme et qu'il faudrait restituer le respect d'autrui car les enseignants, tout entier à leur anarchie pédagogique, auraient oublié de s'en soucier. Du discrédit sur l'école, du mépris affiché envers les enseignants, des partis pris faussement appuyés sur la science où seuls quelques neuro-scientifiques installés rue de Grenelle ou anciens amis de l'institut Montaigne peuvent approuver.

Notre ministre dit s'appuyer sur les évaluations internationales ou la science ou encore la recherche pour valider toutes ses idées. Mais de quelle recherche parlons-nous qui serait de nature à expliquer que le redoublement mériterait de retrouver sa place ?

Quelle recherche pour expliquer que la méthode syllabique résoudrait les problèmes de compréhension puisque c'est bien de cela dont souffrent nos élèves ? Quelle recherche pour justifier un retour forcené des fondamentaux, alors que nous sommes le pays qui a le plus d'heures d'enseignement dans ces disciplines ? Quelle recherche pour conforter le fait qu'on rende l'instruction obligatoire à 3 ans sans se soucier des conditions de sa mise en œuvre ? Quelle recherche vise à transformer les enseignants en exécutants plutôt que d'investir dans la formation initiale et continue et de faire confiance en leur expertise ? Bien sûr on nous a dit qu'il fallait « libérer les énergies » et que c'était l'école de la confiance, mais plus personne n'est dupe !

La culture de l'évaluation trahit d'ailleurs cette idée de soumettre les élèves et leurs enseignants à des évaluations qui, si l'on regarde ce qui se passe dans les pays qui les pratiquent, ne font pas la preuve de leur efficacité et sont particulièrement anxiogènes. Associé au mérite, cela devrait être parfaitement contre-productif et démobilisant.

Les projets de changement des programmes à l'ordre du jour ne sont qu'une pierre de plus à cet édifice qui n'est que le pur produit de partis pris et d'un refus du débat sur l'école.

D'abord sur la méthode. Que dire du mépris dans lequel sont tenus les personnels et leurs représentants quand ces ajustements apparaissent d'abord dans la presse avant de suivre le circuit démocratique ?

A aucun moment et d'aucune façon nous n'avons été associés à ces choix. Ainsi il est décidé sans les enseignants, sans justification quelconque de réécrire les programmes. Car il ne s'agit pas d'ajustements, mais de remise en cause de la philosophie des programmes de 2016, programmes qui n'ont pourtant reçus ici même aucun vote en contre, ce qui est suffisamment rare pour le faire remarquer et dont aucune remontée de terrain ne justifie de tels changements. Des changements qui évoquent fortement les accents des programmes de 2008. La nostalgie sans doute ... il n'empêche les programmes de 2008 ont été sanctionnés par les évaluations PIRLS.

Sur le fond, nous aurions beaucoup à dire tant ces projets s'affranchissent du raisonnement, de la compréhension et du développement de l'esprit citoyen, autant d'axes de la plus haute importance. Nous sommes loin du bon sens, et insister sur la Marseillaise en dit long sur la pauvreté de la réflexion sur ce que doit être la formation civique et morale dont les enfants d'aujourd'hui ont besoin.

Dans un courrier le CSP nous assure que « *ces textes ne sauraient être considérés comme des versions définitives, notamment le CSE pourra décider d'inflexions* ». On voit bien que tout a été mis en œuvre pour faciliter nos remarques et amendements : pas de concordancier, pas d'alinéa et un ordre du jour qui repousse ces questions à la fin de la journée ou au deuxième jour d'instance Etc.

Pas plus que le comité de suivi, censé justement travailler aux ajustements, n'a été réuni. Pas plus qu'une évaluation des programmes 2016 n'a été mise en œuvre.

Mais il y a pire, c'est au 12 juillet que les programmes sont présentés. Quel manque de respect envers les personnels que de défaire dans leur dos, tout un pan de leur travail et de leur demander à peine 2 ans après s'être appropriés les programmes 2016, de se remettre à l'ouvrage.

A croire que dans la nouvelle « école de la confiance », il est difficile tout simplement de ne pas céder à la tentation de changer les programmes. Quelle recherche encourage ces allers retours dans les programmes, ces instabilités permanentes alors que, tout le monde le sait, c'est ce qui fragilise notre système éducatif.

Il serait donc plus que sage que ces projets en parfaite contradiction avec l'esprit des programmes de 2016, ne s'appuyant sur aucune remontée ni étude sérieuse, soient retirés de l'ordre du jour, c'est l'objet d'une proposition collective que nous ferons.

Peut-être, est-il utile de dire que nous n'avons aucune naïveté : la remise au pas des enseignants, pour de mauvaises raisons et avec de mauvais outils, ne va pas aboutir ni à accroître l'attractivité du métier, ni à réparer les inégalités de notre école. Affaiblir le CSE en ne lui donnant pas les moyens de bien travailler ne valorise personne. Se priver du terrain pour avancer seul n'est pas raisonnable et n'aura qu'un temps.

Passer outre les corps intermédiaires si cela peut réjouir un moment, c'est surtout se priver de ceux qui peuvent faciliter les interactions et cela ne peut qu'encourager le populisme. Maltraiter l'école, les élèves et les enseignants ne grandira personne, renforcera les inégalités et affaiblira à terme la société.

L'école ne peut être l'affaire d'un seul homme, ni dirigée de façon autoritaire et solitaire, mais doit faire l'objet d'un large débat démocratique.

C'est avec passion et conviction que nous défendons une autre idée de l'école. L'enjeu est important. Il mérite l'engagement de toute la société, la mobilisation de toutes les connaissances utiles pour que l'Éducation nationale puisse prendre sa part dans la lutte contre les inégalités scolaires et pour la réussite de toutes et tous.

Paris, le 12 juillet 2018